



La régénération osseuse guidée

L'implantologiste est souvent confronté à des situations cliniques nécessitant un aménagement osseux pré ou péri-implantaire. Les biomatériaux de substitution ont montré leur intérêt dans de très nombreuses situations avec des résultats souvent très bons, utilisés seuls ou en association avec de l'os autogène. Les taux de succès à long terme des implants posés avec une ROG sont excellents. Ce cours abordera le protocole à mettre en place dans la ROG afin d'obtenir des résultats cliniquement et radiologiquement stables et reproductibles.

Objectifs

- Donner à chaque participant l'ensemble des éléments pour accéder au résultat attendu.
- Démontrer que la ROG, si elle ne requiert pas forcément un haut niveau de technicité, exige un protocole très strict.

Pour qui ?

Praticien ayant une expérience en implantologie et/ou en parodontologie.

Les + de la formation

Des travaux pratiques sur mâchoires animales avec manipulation de produits de régénération Straumann
... et toujours vos supports de cours sur clé USB.

Programme

- La ROG : ses indications et ses limites
- Les critères tridimensionnels de la pose d'un implant en secteur esthétique
- Le choix des matériaux
- Le matériel chirurgical
- La technique de prélèvement d'os autogène
- Les techniques d'incisions
- La manipulation et la fixation de la membrane
- L'application du biomatériau
- Les techniques de sutures

Conférencier

Xavier FRACHON (Vannes, 56)
· *Spécialiste qualifié en chirurgie orale*
· *Ancien interne du CH de Rennes*
· *Ancien assistant hospitalo-universitaire*
· *Exercice exclusif en chirurgie orale et implantologie*

Lieu de la formation

Straumann Académie
3, rue de la Galmy - Chessy
77700 Marne La Vallée

Date

1^{er} décembre 2017

Durée

1 jour

Nombre de participants

12

Inscription

650 €

(comprenant matériel de cours et repas)

Partenaires :



Bulletin d'inscription - La régénération osseuse guidée - Vendredi 1^{er} décembre 2017

Je m'inscris à la formation du 1^{er} décembre 2017

Merci de retourner le bulletin complété joint au chèque de règlement rédigé à l'ordre de Straumann, à Straumann - 3, rue de la Galmy - CS 70264 Chessy 77701 Marne-la-Vallée cedex 4

Nom / Prénom du praticien :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :